Liste de contrôle pour la pré-approbation d'un prêt hypothécaire halal

Utilisez cette liste de contrôle pour vérifier si vous êtes prêt à faire une demande de prêt hypothécaire halal de Servus. Le fait de répondre à ces exigences ne garantit pas l'approbation, mais cela vous aidera à vous préparer. Êtes-vous admissible?

Acompte

- ❍ Vous devrez disposer d'au moins 20 % du prix de la maison (par exemple, 100 000 $ pour une maison de 500 000 $).
- ❍ Votre acompte d'achat doit être déposé sur un compte bancaire canadien depuis au moins 90 jours avant de déposer votre demande.
- ❍ Les fonds provenant d'un don peuvent être acceptés sur présentation de documents justificatifs.
- ❍ Avant de poursuivre, vous signerez une lettre d'intention et votre acompte sera conservé en fiducie auprès d'un avocat jusqu'à la fin de la vente.

Revenu

- ❍ Vous aurez disposer d'un revenu régulier suffisant pour assurer le remboursement de votre prêt hypothécaire.
- ❍ Nous vérifierons vos revenus lors de votre demande, mais vous pouvez dès à présent estimer votre budget à l'aide de notre calculateur hypothécaire Servus ou de l'outil d'évaluation de votre admissibilité à un prêt hypothécaire du gouvernement du Canada.
- ❍ Si vous êtes travailleur autonome, vous devrez fournir des documents supplémentaires, tels que vos déclarations de revenus.

Historique de crédit

- ❍ Un cote de crédit d'au moins 650 est requis.
- ❍ Vous voulez mieux comprendre votre situation de crédit ? Voici comment vérifier et améliorer votre cote de crédit.

Types de biens immobiliers admissibles

- ❍ Le bien immobilier doit être situé en Alberta (si vous déménagez d'une autre province, nous pourrions avoir besoin de documents supplémentaires).
- ❍ Biens immobiliers d'occasion. (À l'exclusion des biens neufs ou en voie d'achèvement).
- ❍ Les transferts hypothécaires provenant d'autres établissements financiers ne sont pas admissibles pour le moment.

Documents à apporter lors de votre rendez-vous de pré-approbation :

Tous les demandeurs doivent être présents et apporter :

- ❍ Deux pièces d'identité officielles valides (par exemple, permis de conduire, passeport canadien, carte de résident permanent).
- ❍ Attestation de votre adresse actuelle (ainsi que votre adresse précédente si vous résidez à votre adresse actuelle depuis moins de 3 ans).
- ❍ Informations relatives à l'emploi actuel (par exemple, adresse et numéro de téléphone de l'employeur).
- ❍ Informations relatives aux emplois précédents (si l'emploi actuel dure moins de deux ans).
- ❍ Sources de revenus vérifiables (par exemple, bulletin de paie, attestation d'emploi, relevé bancaire indiquant un virement automatique, relevé de placements).
- ❍ Si vous êtes travailleur indépendant : avis de cotisation et formulaire T1 Général des déclarations fiscales des deux dernières années.
- ❍ Numéro d'assurance sociale.
- ❍ Justificatif de dépôt de garantie avec un historique de 90 jours (par exemple, relevés bancaires ou de placement, fonds provenant d'un don).
- ❍ Des documents supplémentaires peuvent être exigés selon votre situation.

servus halal